TELEPHONE: R. 736.

LA JUSTICE, Limitée

Ateliers typographiques des plus modernes.

Spécialisation : Impressions de luxe.

"LA JUSTICE"

Organe des Canadiens-Français d'Ontario.

Excellent médium de publicité.

OTTAWA.

14 juin 1913

....191

Mon cher Asselin,

La dépression financière nous place dans une situation précaire qui pourrait bien entraîner prochainement la suspension de notre publication. Nos clients en souffrent autant que nous et ils ne pouvent pas pour le moment honorer les factures que nous leur adressons avec une régularité religieuse. Nous aurions besoin de deux mille piastres pour traverser la crise qui doit se terminer à la fin d'août. En garantie, nous pouvons offrir un matérial estimé à \$17,854 par Boendet, du DEVOIE, qui en a fait l'inventaire dernièrement, en plus de la clientèle, etz. Les propriétaires demandaient \$6,000 pour le journal proprement dit, nais ils accepteraient surement \$5,000 comptant, si quelqueun voulait acheter une publication dont ils ne peuvent s'occuper faute de temps. Veuillez donc nous dire le plus tot possible si vous pouvez nous trouver l'aide nécessaire sous forme de prêt ou de vente. Je ne vous cacherai pas que le besoin est absolument urgent. Le matériel appartient à l'imprimerie, mais les licriscetfl'engage-raient volontiers comme garantie d'une avance faite au journal.

Nous avons actuellement 3,500 abonnés réguliers.

Merci d'avance et croyez-moi votre tout dévoué,

Maurice,

Archives de la Ville de Montré al

Montréal, 16 juin 1913.

E. Maurice Morieset,

A La Justice; limités, Ottava.

Mon ober Morisset,

Je regrette que vous vous ne m'ayez pas parlé de votre affaire lors de votre visite. Je dels partir eameli soir pour un voyage de plusieurs jours dans l'Ontario, et, en attendant, je suis excédé de travail. Je vais faire pour le mieux, avec la crainte, cependant, que ce ne ecit peu de chose.

(8) Cla.

Bien a vous,

Adresse: 74, Pue S.-Jacques.

1913-3] 457-459 RUE SUSSEX TELEPHONE: R. 736. LA JUSTICE, Limitée Ateliers typographiques des plus modernes. "LA JUSTICE" Organe des Canadiens-Français d'Ontario. Excellent médium de publicité. Spécialisation : Impressions de luxe. OTTAWA, 2 fuille 1913 han der Caselin, / , ai ~ l _ grutte n'itre pa au télé. phone lorsque vou avez appeli. Aubin et Trembly out d'ailleurs å pen Spris remstli le tener du message fre Livours destinais. Them flagmait affirmé volls avoir écrit, et fins a pa te Parchives de la Ville de Montréal ne

TELEPHONE : R. 736. 457-459 RUE SUSSEX LA JUSTICE, Limitée "LA JUSTICE" Ateliers typographiques des plus modernes. Organe des Canadiens-Français d'Ontario. Excellent médium de publicité. Spécialisation : Impressions de luxe. OTTAWA, 2 191 7 de constater pur vous n'aviez veil anceme lettre ti vous pouvie venir a Ottava dimanch, non pourrious rencontrer en semble le R.P. Charlebois et d'autres fin vous seur bleraient hours - afin de sauver, si possible, une situation / sasable. ment alarmant, tant on Droit "for a La "quisticus Johnson Le Archives de la Ville de Montréal de Le Le Le Johnson

TELEPHONE : R. 736. 457-459 RUE SUSSEX LA JUSTICE, Limitée Ateliers typographiques des plus modernes. "LA JUSTICE" Organe des Canadiens-Français d'Ontario. Excellent médium de publicité. Spécialisation: Impressions de luxe. OTTAWA, 2 / 1913 nans serait le meilleur moyen de tout arranger. Vote profet d'un hebolong deine solide me parait de toutes les solutions, la plus it brend plansiff famillez donc, si vous ligger à mopro, m'avertir de votre arrivé. afin fredain, et forme vous tions la bon marrier Maries de Montréal.

Montréal, 5 juillet 1913.

M. le sénateur Belcourt,

Ottawa.

Cher moneieur Belcourt,

M. Jules Tremblay me demande d'aller demain à Ottawa dans l'intérêt de la "Justice". Indisposé par le travail et la chaleur, je suis empêché à la dernière minute de me rendre à sa demande. Du reste, la délicatesse de la situation ne me permettrait guère une intervention efficace; le mieux que je puisse encore faire, c'est de vous dire personnellement, à vous personnellement, ce que j'ai dit à plusieurs, savoir:

Qu'à mon avis la <u>Justice</u> a combattu honnêtement, loyalement, et, en somme, intelligemment;

Qu'on a eu peut-être des raisons (je n'en sais rien) pour fonder le <u>Droit</u> à côté de la <u>Justice</u>, mais que la fondation d'un quotidien a certainement été une erreur de tactique — erreur qu'il vaudrait mieux reconnaître tout de suite que de s'y obstiner.

Qu'au point de vue matériel la fusion du <u>Droit</u> et de la <u>Justice</u> sur une base équitable pour les deux, serait une bonns chose, et qu'au point de vue moral la réunion des meilleurs éléments de chaque rédaction à un seul et même organe serait encomplus à désirer.

Que dans les circonstances la faillite de l'un ou l'autre journal serait un malheur pour la cause des Canadiens-Français d'Ontario. Rivard et Lévesque, avec qui je me suis entretenu de vos intérêts le dimanche que j'ai passé à Ottawa, partageaient, sur tous les points, ma manière de voir. Si je ne me trompe, Héroux aussi assistait à la conversation, et il pensait comme nous.

Que la fusion soit ou non possible, c'est une question que vous, d'Ottawa, êtes plus que moi en état de résoudre et que, pour ma part, je ne voudrais pas trancher.

Je me rappelle vaguement avoir entendu dire que des négociations antérieures, tendant soit à l'achat de la <u>Justice</u>, soit à sa fusion avec le <u>Droit</u>, (sur ce point encore ma mémoire n'est pas très claire), avaient échoué à cause des exigences excessives de certains intéressés. Aujourd'hui que la <u>Justice</u> et le <u>Droit</u> sont également dans la gêne, l'on devrait pouvoir s'entendre. Quant aux susceptibilités personnelles, je n'en parle même pas: il n'y a pas de sacrifice d'amour-propre à accepter un marché qui, tout en servant la cause à laquelle vous vous dévouez, vous sauvera personnellement du naufrage.

Si le Temps pouvait entrer dans la combinaison, ce serait encore mieux, quoique la co-existence de journaux qui, sous des couleurs politiques et des noms différents, obéissent à un même mot d'ordre et servent une même cause, effre aussi des avantages.

Je vous écris ces choses à vous parce que la dignité de votre vie, les services que vous avez rendus à la cause canadienne-française, la cenfiance dont vous jouissez dans tous les groupes canadiens-français d'Ontario, et surtout la connaissance — parfaite, je crois — que vous avez de la situation, vous

désignent tout naturellement pour le rôle d'arbitre entre les deux camps rivaux de votre trop peu nombreuse armée de publicistes. Ce rôle exigera de la fermeté: ne craignez pas d'en montrer; les deux camps sont trop las pour continuer la lutte, et les misères qu'ils viennent d'endurer leur fait comprendre la nécessité de l'union. J'ai confiance en votre jugement et en votre patriotisme, et c'est dans cet esprit que je me souscris

Votre tout dévoué serviteur,

Hoa.

P. S. Le Sou a rapporté quelque chose comme \$15,000. C'est moins et c'est plus que nous n'espérions: je vous dirai comment.



[1913-5]



12 Juiens 1913

Chercum win asselin,

I en ai pur répondre plus tot à volu letter Concer. mant ha Justice et le Droit - Jesuis lais rà-fait de volu airs qu'ilserait fort malheureux sil'un an l'aulse on lois les deux devarent disparailie - Hounte assey Certain, cependant, fulais deux repourant as main. teur. auxi la procon parail ili ricessaire. malheureus uneut & merois pas que oun intervention conferme the plus efficace que la volre; un leserant probablement moris - eterrici parteri - prais a principal achormaire de la Campaquie propriétaire du litre et du maleriel du Journal le Recups. Brein que la Ci lou la lout à lu Foly, fu l'explorepour Son propre compte, lout le monde en est vous l'un pression per Foleza' entre enon Employé - Vous compreneg facelement que le motif de avan cirkevention dans cette delicate affaire ociais lais protablement mal & witerprete + Ellene saurait ili fructueuse Jui si on me la demandait. Je one fersi un devoir Vessayer si on me Charge de la tache, avec l'espois que vous su pieter, an besoni, ooki precing andono - 1886 Vouley vous me semmette de profite de ake occasion pour vous dire Comme no lie visite, aug celle de Phonis & Laverfile, mons



hours a fait on him et on plais is et combeni les Canadiens francais d'autories sont reconnais auts a vous particulier envent form l'ai de materiel et vi vats Cantiel que votre orune " Le Son de la pensée française". leur procure au moment on le beson d'un fais aut a plus sentes.

Poli lait à rioné

Rabeleaut.

Montréal, 30 juillet 1913.

M. le sénateur Belcourt, Ottawa.

Cher monsieur Belcourt,

M. le curé de Rockliffe et M. Grenon sont venus hier me dire que l'Association d'éducation attendait notre obole avec impatience. Je leur ai répondu que les souscriptions de l'extérieur n'étaient pas encore toutes rentrées et que c'était la raison de notre retard, et que nous enverrions notre chèque à l'association d'ici à quelques jours. Mais ceci n'est pas la question la plus importante: pui sque vous-même nous avez suggéré la chose à l'entrevue que nous eumes à Ottawa le 22 juin, nous serait-il permis maintenant de demander à laquelle des ceuvres multiples, et toutes urgentes, de l'Association l'argent servira? J'avais compris à cette entrevue que tout le monde était d'accord pour créer un fonds d'assistance aux instituteurs et aux jeunes hommes de professions libérales; le langage de MM. Boudreau et Grenon m'a, au contraire, laissé sous l'impression que les fonds iront au Droit.

L'Association, je l'ai toujours dit, connaît mieux que nous les nécessités de la situation; nous consentirions tout au plus à la conseiller après avoir bien examiné toutes les circonstances. Vous comprendrez cependant que nous tenions à être fixés sus ses intentions, ne fût-ce que pour répondre

à ceux qui nous ont tiré dans le dos des le commencement et qui ne demandent que des prétextes à de nouvelles attaques.

Comme je vous soupçonne d'avoir proposé une conférence et suggéré la création d'un fonds d'assistance aux instituteurs pour faire écarter des plans moins acceptables, j'espère que vous n'aurez pas d'objection à me dire, confidentiellement toujours, à quoi l'Association s'est arrêtée définitivement.

J'attendrai votre réponse avec impatience. En attendant, je demeure

Votre tout dévoué serviteur,

(S, Qa.

Adresse: 74, Rue S .- Jacques.

BELCOURT, RITCHIE & CHEVRIER BARRISTERS & SOLICITORS ONTARIO & QUEBEC.

Hon, N. A. BELCOURT, LLILKE,PC. LLARITCHIE, CROWN ATTORNEY FOR CARLETON. E.R.E. CHEVRIER.

CABLE ADDRESS "BELRIT" OTTAWA.

CASTLE BUILDING, 53 QUEEN ST.

CATTAWA. CANADA.

Blue de 3 aoul 1913

Cher Mouseur asselie

Votre lettre de 30 fullet m'est parvenue à la Campagne; si ? ai retaide à vous répond re l'est pre franchement la tache pre me sourrait fuere, pour des causes aux puelles vous êtes luis cutende, lant-à-fait changes.

Os soupcous, fort naturels explansibles, ansujer de la Conference du 22 quin lorspre vous me fits le plais et de veuir chez min avec he l'ablé Ragnend, le Perè Cho Charleon's & he Charron , resort por apurant bren fonsis. Vorci cepi en est: Ce menu Dunanche onetur le Pire Charlebois on appels au telepaone pour one dire que ses vistaires avarent defà eté Commençes auprés Devous par certaines personnes aux censes de mettre la main, au ran de la societé qu'il représentaient, Gur leperduit on Son de la Peuxee Bransaise, et me proposerume cureone cuej moi avec erus dans le laurs del'après midi pour casque à défouer le calcul et vousfaire part de sur mes - prin'empressai d'asquisse, a sademande - ? étais du ente très hemens de l'ocea-Sion de m'entreleur avec erns du sapet fui vous wité. rese Surtout low deux; note Chen langue -Dermine il west de ma proposition que la parduit de la saiscription out employe pour creer un foreds Destrue à evous prepares des restituteurs bilingues parfaitement prelifies - l'ai fait ave suggestion dans avoir parle a few fre cosoit; wit suiplement parcefue & ne suis Convanien loss de la votre de rigi Talleon que la paux lacune dans no ecoles trachinged de l'est Montréal

2

BELCOURT, RITCHIE & CHEVRIEF BARRISTERS & SOLICITORS ONTARIO & QUEBEC.

HON, N. A. BELCOURT, LLD.XC.PC.
J.A. RITCHIE, CROWN ATTORNEY FOR CARLETON.
E. R. E. CHEVR'ER.

CABLE ADDRESS "BELRIT" OTTAWA.

CASTLE BUILDING, 53 QUEEN ST.

OTTAWA, CANADA.

(Comme du reste dans les Ecoles publiques) d'Ordanio, C'est le manque d'unstituteurs Compétents - C'Estin l'idée que 9'ai expose au Congres de Que de etlant que 9'ai été président de l'association à concation lais mes efforts out touch à semedor à cetélat de choses - le n'ai pur obtenur mon but parceque ? ai che à peu pris soul à melori premiere es orroques de l'accomplir - d'association d'ailleurs était beauceuf peus witeressée à obteur une place de Juga pour un de ces ouculres on puelpes Bueurs Julcongues pour d'autres. Et à Québec? -. Ellhein, on a fait de l'élopreuse, rien pre de l'élopseuse dospre li vous ai fait rea proposition q'épierais louisafait si elle serait acceptable, de mente fu'à sus arnis. Et ji ne suis pos non plus de lout certain pi elle ait ecceontre alors as depuis tapleure adhiscon des versomes presentes, à part de vous menne. avant de recevoir votre letter son Sarpçan, prevar aveg Confirme, bian aurait prefere voir le fonds aller au Droit, Jesons vous dese en tarte francis e que mon mipression Expelais probablement befored, on an more, la frose part, na autorost, mune si une estentuto, versel at association & Education, et sela malgre toutes les restrictions que vous pourres imposer - Tokament Dernere lettre Denotant Clairement prever Connaine, la situation pri aucere le ce journal; ausai li repuis Croin que coor vote deser au le Son de la pource fran-Caise soit employé ports fris d'an Jaimal fulcauque et autrement pre pour des pris Scolairesalors aufaire, nu sites vous Archives de la Ville de Montréal

3/

BELCOURT, RITCHIE & CHEVRIER BARRISTERS & SOLICITORS ONTARIO & QUEBEC.

HON, N. A. BELCOURT, LLD, KC, P.C. JA. RITCHIE, CROWN ATTOMALY SON CARLETON. E.R. S. CHEVRIER. CASTLE BUILDING, 53 QUEEN ST.
OTTAWA, CANADA.

Si voustenez à ce que l'asquit voit dipeuse pour à des. auxicoles, et ji se pais en donter; et c'est brein si ge one one trompe, ce que les donateurs ont voulu, je cros fu le moyen le peus effrease, le seul certain, verait de cree une fordation Fiduciaire (Zrus Fund' le mot augais occube pluscoperate! - a che gener for Hour personnes fort une verail le President de la Societé 8. J. B. L'de martieal, et les autres d'ontario, prises également parrie les laignes ettes eccles casliques; la fiducie devantelle Claine. ment défriée, auxi pu les souvoirs les fauciaine, expourson aux vacances fi o's produiront. I enfais sevons en desifur les grandes liques -Ce verait breir eval apprices l'honneur fue vous mufaits en me Consultant si gi su vous risais franchement torke ma pensée et si qu'essaya parties sineusementarry ander dans l'accompis? Swent de la toche difficule et délicate présenta votre en Ce morneut- Ji se saurais au reste autrement m'arfuiter de devoir que mon poste de representant des Consceris. Pancies d'ortaire audines m'unipose, aissi bien fre lapart fre l'ai prine exprend mesore an Sort de la Cauque francaise dans ceta province -Pour moi loute la fuestion, lous me, à isis, loutes ous préve. Cupations, low ness efforts as resument it as consument sur la laugue. a d'autres & laisse (à ceux dont C'est la mission) de défendre la relifion, pui me me Surble souli particulièrement visée - acur pre les emplois publiques colonissent et Deservait fue

Kent nombre est asseg from Say won ? aforte) -

BELCOURT, RITCHIE & CHEVRIER

BARRISTERS & SOLICITORS ONTARIO & QUEBEC.

HONIN, A. BELCOURT, LLE, KC, P.C.

U.A.RITCHIE, CROWN ATTORNEY FOR CARLETON.

E. D. E. CHEVOLED

CASLE ADDRESS "BELRIT" OTTAWA.

CASTLE BUILDING, 53 QUEEN ST.

OTTAWA, CANADA.

l'abandonne fin volonturs le rôle si pen ed fant decourir après un siège au Deuat, une seas de Jugo on un aute trace pulcorque. J'en oue ciors por non plus oblige et en me seus suellement porte afavorises les ambitions personnells, petites on Frances, au detriment des which generams, Comme malheureus ement la care s'est pralquée de teres Cemps et de pratiquement à Ollaira Sileplan ene ge vous propose vous parant acceptable et vivores désire une Consulter davantage pour va mice à execution Jeserai de me mettre à volte disposition Il est bren entender, n'est cepas, freelant cear est lout à fait et virietement Confidentiel -Voli lais devene Masliant.

avegarns ruen dans le lecups ma réponde à votu lettre aux ajes de m. Zumblas.

musieux Olivar Asselin Président de la Societé 1. Jean Baptiste 74, me 1. Lacques montréal

Zue

TÉLÉPHONE: R. 736

LA JUSTICE, Limitée

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DES PLUS MODERNES.

SPECIALISATION: IMPRESSIONS DE LUXE.

LA "JUSTICE"

ORGANE DES CANADIENS-FRANÇAIS D'ONTARIO

:- EXCELLENT MÉDIUM DE PUBLICITÉ. -:-

OTTAWA, 15 août

1913

Mon cher Asselin, Vous avez probablement reçu une lettre de M.C-A. Lateur .d'Ottawa.Il n'y a pas de deute que plusieurs autres requisitions vous sont parvenues pour le même objet mais je crois sincèrement que nul ne mérite mieux un bon met de vetre part que le jeume Lateur.

Parmi la jeunesse entarienne Lateur est sans centredit l'un des mieux connus pour ses excellentes dispositions pédagogiques de même que pour ses capacités personnelles.

C'est un garçon au franc parler et reconnu pour "dire sa façon de penser".Je ne connais pas de jeune -----et encore moins de vieux--qui ait de plus solides amis dans le clergé entarien et dans les divers organismes patriotiques, que celui dont je vous parle. Et remarquez bien qu'il n'a jamais manqué de dire aux uns et aux autres ----et en termes toujours assez énergiques----ce qu'il croyait, de leur part, sensé ou idiet.

Latour a de plus, beaucoup de mérite.Le seul meyen qu'il a eu de gagner ses cours, ça été de travailler durant les vacances et de faire de l'enseignement préparatoire. Ses parents sont pauvres, ce qui n'est pas de sa faute ni un déshonneur.

Pour ma part, nous ne pourrions guère avoir de meilleure recrue etje vous serais fort reconnaissant de vous intéresser àson sort, s'il y a lieu. Osien à vousibles despo

Montréal, 2 septembre 1913.

M. Alfred Larocque, ingénieur,

S.-Zotique,

Oté de Soulanges.

Mon cher Alfred,

Tu me pardonneras de te répondre à la machine, car je ne sais trop quand je pourrais le faire autrement: j'ai de ce temps-ci trop de travail.

Durant mon séjour dans le sud des Etats-Unis, je n'ai guère sorti des villes. Je suis sûr cependant que tu trouveras facilement à te placer, et à bon compte, dans quelques familles, soit de blancs, soit de noirs. Il y a dans le sud des noirs qui sont très bien; je te préviens seulement que si tu frayes avec eux il faudra renoncer à voir des blancs. Quant au climat, il est malsain l'été dans certaines régions, mais il est partout sain et délicieux l'hiver. Pour ma part, je ne souhaiterais rien de mieux comme repos qu'un hiver dans les environs de Tampa.

Si tu préfères l'intérieur des terres, je pourrais peut-être te recommander à quelques-uns de mes amis de Colombia, dans la Caroline du Sud. Cette ville, qui compte aujourd'hui un peu plus de 20,000 habitants, est située sur un haut plateau, sur la rivière Congaree. Les hivers y sont incomparables de douceur et de charmes. J'y comptais autrefois

une couple de familles amies, et, si elles y sont encore, je suis sûr qu'elles t'accueilleraient avec plaisir, et feraient tout en leur pouvoir pour te rendre le séjour agréable et peu coûteux. Je serais heureux de pouvoir moi-même, par cette recommendation, rendre un léger service à un vieil ami dont la fidélité et le dévouement ne se sont jamais démentis.

Quoi que tu fasses, j'espère que ta santé se rétablira promptement, et que tu vivras longtemps pour le soutien et le bonheur de ta petite famille.

Ton vieux camarade,

Oliver Abeli-

Adresse: 74, Rue S .- Jacques.

457-459 RUE SUSSEX

4 -80

TELEPHONE: R. 736.

JLA JUSTICE, Limitée

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DES PLUS MODERNES.

SPECIALISATION: IMPRESSIONS DE LUXE.

LA " JUSTICE "

ORGANE DES CANADIENS-FRANÇAIS D'ONTARIO

... EXCELLENT MÉDIUM DE PUBLICITÉ. .:-

Olmen

OTTAWA, 3_septembre_____1913

Men cher Asselin.

J'apprends par le "Droit" d'hier que l'Association d'Education vient de recevoir le chèque de la cellecte du Sou de la Pensée française. Comme tous les vrais Canadiens-français, je me suis réjoui de constater en chiffres l'intérêt que nous portent nos frères du Québec. Je vous avouerai copendant, mon cher Assolin, que j'aurais tenu à ce que l'organe de l'Association publiât en son entier la lettre que vous avez adressée à son président. Il me semble que les ouvriers de la première heure, que coux qui ent fait des sacrifices pécuniaires considérables, et en un mot, qui se sont dépensés sans compter, ent le droit de savoir TOUT ce que vous pouvez dire ou suggérer relativement à cette question de la Pensée française en Ontario.

Quant à ce qui regarde l'emploi des fonds, vous pouvez croire que le "Droi n'a pas manqué de nous faire savoir <u>immédiatement</u> qui en avait été laissi juge. C'est vraiment un beau jour pour l'ami de la cause commune, H.C-S-O.Bondreau. Je ne jalouse personne, mais je constate avec serrement de coeur que VOS et NOS obeles vont prendre le chemin déjà si battu des intérêts TRESPRIVES. Bellecourt laissera faire comme de coutume, le père Charlebois se fera, comme de coutume aussi, emplir par Bondreau, et les quelques autres qui voudront s'informer de ce qui se passe, seront , également comme de coutume, traités en importuns.

Que j'aurais aimé (comme vous m'en aviez manifesté le désir vous-même)

Archives de la Ville de Montréal

457-459 RUE SUSSEX.

A JUSTICE, Limitée

ATELIERS TYPOCKAPHIQUES DES PLUS MODERNES.

SPÉCIALISATION: IMPRESSIONS DE LUXE.

LA " JUSTICE "

URGANE DES CANADIENS FRANÇAIS D'ONTARIO

EXCELLENT MÉDIUM DE PUBLICITÉ. ...

OTTAWA,____

..191

voir votre Comité garder une certaine emprise sur cet argentDE TOUT LE MONDE.

Car autrement, voici la position: nos amis et nous-mêmes aurens lutté et souscrit pour aider à notre voisin , à notre frère cadet, à nous écraser plus sûrement. Nous aurens été <u>les cocus</u> de notre patriotisme et de notre désintéressement.

Jusqu'ici nous n'avons rien dit, espérant toujours qu'un Comité indépendant serait formé. Mais comme ceci n'a pas été fait (remarquez, mon cher Asselin, que ce n'est pas à vous que je m'en prends, connaissant la position que l'on vous a faite) je suis d'avis qu'il est de mon devoir de signaler au public dans quelle marmite l'on se propose de fondre----et rapidement-----le vil métal si généreusement fourni.

La situation in financière de notre journal est maintenant fort bien assise; nous avons des amis dévoués qui sont aussi dissatisfaits que nous; nous commandons enfin une certaine influence et nous croyons que le moment est venu de cesser d'être dupes.

Et le bien de la cause?...Je crois que nous la servirons mieux en dé-o nonçant certaines intrigues qu'en demeurant muets.

Je veus peserar une simple question: eù serent allés les deuxe mille piastres dans un an? Répense: engleuties dans le geuffre du quotidien que veus savez. Mais il ne faudrait pas perdre de vue que ce vaste entonnoir est muni d'un invisible tamis, formé par les nembreuses présidences de netre compatriete Boudreau.

Archives de la Ville de Montréal

457-459 RUE SUSSEX

LA JUSTICE, Limitée

ATELIERS TYPICRAPHIQUES DES PLUS MODERNES.

SPECIALISATION: IMPRESSIONS DE LUXE.

LA " JUSTICE "

ORGANE DES CANADIENS-FRANÇAIS D'ONTARIO

:- EXCELLENT MÉDIUM DE PUBLICITÉ. -:-

OTTAWA,____

_191

Il est denc nécessaire que tout l'Ontarie sache une bonne fois à quoi s'en tenir, et j'ai la satisfaction de tenir entre mes mains les éléments qu'il faut pour mettre le feu aux poudres. Ce sera le plus beau pétard que jamais les Canayens de l'Ontarie n'aurent eu l'avantage d'entendre ...gratuitement.

On neus fait de clocher en clocher, de rue en rue, de congrégation en congrégation, de zélatrice en zélatrice, de bon jeune homme en bon jeune homme une guerre qui n'a pas sa raison d'être. Et nous avons jusqu'à present servi béatement (par la moutonnerie de notre silence) à enceurager ceux qui sent en train de nous visser le garet. Nous irons donc de netre petite guerre, que neus commencerens dans le second numéro prochain. Je ne prétends pas que nous allons abattre TOUS LES MOULINS A VENT, mais nous allons toujours avoir la satisfaction de montrer au public eû est LA MOULANGE.

Vous me feriez grandement plaisir en me fournissant, AU COMPLET, vetre communication au président de l'Association d'Education (pour publication). Que pensez-vous de mes intentions? J'ai ce qu'il faut pour mettre Boudreau à terre en quinze jours. Avec son passé et son présent, je me charge de son avenir. A mon point de vue, la cause y gagnera.

Bien à vous,

Archives de la Ville de Montréal

Montréal, 4 septembre 1913.

M. Maurice Morriesette,

A la <u>Justice</u>, Ottawa.

Mon cher Morrissatte,

Vous avez raison de croire que dans les circonstances il m'eut été difficile de faire à ma volonté. J'ai cependant réussi à faire insérer dans notre lettre plusieurs suggestions qui, malgré la réserve à laquelle nous étions tenus, équi-valent virtuellement à des vœux. Je prie à l'instant le secrétaire de vous envoyer copie de cette lettre, dont vous serez libre de faire l'usage que vous voudrez, sans, toutefois, nous mettre autrement en cause.

Le curé Labelle disait qu'on mettrait sur la tombe de la race canadienne-française: "Morte de bétise!" Devant de qu'il se passe actuellement dans la Province de Québec et ce que vous me dites qu'il se passe chez vous, j'ai bien peur que le curé babelle n'ait été prophète. J'aurai au moine la conscience d'avoir fait, à mon heure, mon devoir.

Confraternellement à vous,

(1, O.a.

Université Laval

Ecole de Chirurgie Dentaire de Montréal

. Mambro do l'Association Nationale des Facultés Dontaires Américaines

Cabinet du Régistrateur Dr Joseph Nolin, L.D.S. 537, Rue St-Denis

Montréal, le 30 septembre 1913

Montrial,

Luon elux Asselin

Sentiment national an sem de la societé Saint-Jean.

Baptiste vous many constanment trouvé a vos colés.

Les nombrendes réformes que vous y avec faites avaient nous cordial appenie et ma longente pour vous mepent, perois, ître mise en donte.

Avant la publication de votre entrever dans l'Ac-Tron, vous en en avy, un jour lu en court estrants

€-83 1 J'un désapprouvai la tunur et vous engageai a un rien publier de la sorte. L'entreune fut cepen-dant publiés sans un avoir été montrés au à au-cun membre des conseil de la saint-feau Raptiell de plusieurs reprises, depuis, vous avez manifesti l'intentions, on du moint la volonte, autende aux personnes qui se trouverent offensies par volu entreure.

fusqu'à tout à l'heure j'ai conserve l'espoix de vous voir adopler lette lique de loudwite et j'ai fait des démarches répeties aupris de vous et ailleurs pour povoquer une telle solution de est imbroglis, profondement regrettable pour la société Saint-Jean: Baptiste, et humiliant pour la race lanadiume française.

Archives de la Ville de Montréal

École de Chirurgie Dentaire de Montréal

Membre de l'Association Nationale des Gacultés Dentaires Américaines

Cabinet du Régistrateur Dr Joseph Nolin, L.D.S. 537, Rue St-Denis

.

Montréal, le

191

C'est wiene dans l'espoir d'un tel dénouement, qu'evec em grand hombre d'autres membres de la societé j'ai disapprouvé l'action du counté du son de la Peusie Française, action que je tromas primaturie, pour le moins, et la même raison ma ausse fait disver d'agrureur celle de l'assemblé generale, tromant qu'elle était de ceature à rendre plus diffécile l'acte de réparation que, dans mon exprit, rous avez l'entention de faire.

Jels sout les motifs qui, apontés à lua franche amité pour vous, ont déterminé mon attitude envers vous pasqu'aupourd'huic. Je suis mieme à me demander replés le time demander les les les demanders les les descents.

es enotifs et si, à cause d'elle, je es ai pas un peu pris unes désirs pour des probalités.

Si un enfant s'avance, par étour des le se dons l'eau trop profonde et unace de se noyer, pe un suis pas, blux enerei, de ceux grie restent sur la grève et lui reprochent son imprudence paper propude et lui reprochent son imprudence paper que fémà l'eau et lui porter

secours quette à le morigeur verteurent le leudemain s'il y a lieu.

Cette tourune d'esprit eu à leupiche de vous corner les vuilles de mis reproches et de vous dire: "A grie la fante?" comme lant d'autres l'ont fait. J'ai en plus hobbe et plus patriotique de vous aider d'abord dans la lunile-

Université Laval

Ecole de Chirurgie Dentaire de Montréal

Membro do l'Association Nationale des Facultés Dentaires Américaines

Cabinet du Registrateur Dr Joseph Nolin, L.D.S. 537, Rue St-Denis

Montréal,	le				192	1
-----------	----	--	--	--	-----	---

du possible a vous tiver de l'empasse on vous vous élies fourré, evoyant, comme férois eneore du reste, que l'élait le moyen le plus espé ditif et le plus sûr de rétablir au seine de la société saint place Baptisle l'harmonie et la eoneorde sans lesquelles riene u'y pents'y accomplir d'intile et de viable.

Cette répugnance à apriler à vostribulations en vous répétant une disapprobation assig clairement exprimée au début, a fin créer chez vous l'impression que j'endossais l'éntrevue dans son entier.

plus longtemps sous cette impression se toutefois elle existi cluz vous. Cette entrevie contient, alle eoutraire, des affirmations que je désapprouve et des expressions qui un porteraient, si je les avais écrites, à faire de loyales excuses any personnes offensées par elles, hierel si l'offense déconlait, comme vous sembles le croire, moins de mon intention on de ma pensée que de seus attaché a une paroles par les autres.

Le seus eur eatholique pratiquail et erogant Comme tel que prinstie un veux vous suivre dans eur polimique irrespectueise avec l'autorité diocésains:

J'ai consacré et sacrifié dif aunées de en a vir au succès d'un école professionnelle applier à l'Université Laval. Pourrais - Je sans en eneutir à moit-même, endosser la eme boutade plutôt triviale, évidenment

Université Laval

Ecole de Chirurgie Dentaire de Montréal

Membre de l'Association Nationals des Gacultés Dontaires Américaines

Cabinet du Régistrateur Dr Joseph Nolin, L.D.S. 537, Rue St-Denis

Montréal,	le	1	,
SVOOMUREUW.	le:	1	

l'adresse des administrateurs de cette lemerseté et es, puste au summent on euré-ce viennent par un miracle d'administration économique de dobr una profession d'une des écoles les enimes organisées du geure dans l'univers.

Couve membre et comme directeur de la Socrété Saint feare. Baptiste, aussi hien que comme simple sitorque je un print ein me clésier non plus, appronver les épitheles blessantes que vous décochez à d'anciens directeurs de la société qui « étaint mullement en eause et pour la personne desquels, malgré les luttes d'autan, j'éprouve beaucoup de respect et d'estine.

C'est à dire, un cher, asselue, qu'à partir du moment on mus êtés définitiones des déceds à ue pas faire réparation sur les pouls, et quelque soit-voire propre décision, notraction dans la sociéle saint feau. Baptisle, tont au moins en le qui concerne la polinique actuelle, esse d'êlre une action commune, et mon orientation future sera quidie uniquement par le que se eroirai en tonte conscience êlie mon devoir.

Les considerations d'entérêt personnel c'entres pour rue dans una ditermination, vous le savez, et ma sincere admiration pour votre belle tutellique u'en sera millement amoundris. Une befurcation de la route semble coulour nonseparer aujourd'hun, mans je n'en earesse pas mous l'espour qu'un tourieant du cheeun nous remettra un jour ontautre, sur un sentier commune, on nons pourrouserprendre ensemble les luttes d'histres positions de Montréal

Université Laval

École de Chirurgie Dentaire de Montréal

Mombro de l'Association Nationale des Facultés Dentaires Américaines

Cabinet du Régistrateur Dr Joseph Nolin, L.D.S. 537, Rue St-Denis

C.

Montréal,	1
vouveur,	ιe

191

Conservation de la langue et de la pensée feançaise sur la terre d'Amérique. Recevez, mon cher asselin, avec l'expression

de lux vive autti l'assurance de ma haute considération pour la droiture de votre caractère et la moblesse incontextable de vos intentions.

Joya Muein

Archives de la Ville de Montréal

1913 - 12)

All Remains for the families Wontréal, 23 octobre 1913.

Cher ami,

Déplorant les événements qui se sont produits depuis quelque temps dans la Société Saint-Jean-Baptiste, un certain nombre de nos amis communs m'ont demandé par votre intermédiaire si dans l'intérêt de la Société, et pour assurer le succès d'oeuvres dont nous reconnaissons tous le pressant besoin, je ne croirais pas devoir préciser sur certains points mon attitude comme président, et par la même occasion donner satisfaction à ceux qui se sont offensés du ton de mon interview à l'Action sur le Sou de la Pensée française.

Je connais votre loyauté. J'ai pu en mainte circonstance, particulièrement dans la collecte du Sou, juger de votre dévouement à la cause de la pensée française en Amérique. Je n'ai donc pas objection à vous dire, et à nos amis, comment je crois que l'harmonie pourrait se rétablir dans la Société.

Certaines questions incidentes, que dis-je, de simples phrases, des mots isolés, ont pu ressortir davantage à la lumière un peu truçtée, de la polémique, mais en donnant mon interview, je m'étais proposé pour premier, je pourrais dire pour unique objet, de défendre le mouvement de la Pensée française contre les attaques que son nom même lui avait values.

On a prétendu et l'on prétend encore que l'œuvre aurait du se réclamer de la pensée canadienne-française.

Au Canada, quand les Canadiens-Français sont attaqués, ce n'est pas comme Canadiens, mais comme Français. Pour rapprocher sur le terrain national les différents groupes français d'origine ou d'affinité canadienne, comme elle y est maintenant autorisée par sa charte, la Société Saint-Jean-Baptiste doit proposer une formule acceptable à tous les groupes: or, la seule chose qui puisse unir aux Canadiens-Français, pour une action commune, les Acadiens-Français, qui ont toujours tenu à leur dénomination propre, et les Franco-Américains, qui pour un bon nombre ent pris leurs lettres de naturalité américaine, c'est ce qu'ils

ont commun, c'est-à-dire la langue, la pensée française.

Que dans le cas particulier qui nous occupe, ou même en soi, ensée française implique anticléricalisme, ne se soutient pas davantage.

Certaine ont vu une marque de dédain à l'adresse de la religion dans ce passage de mon interview:

*Tout en servant incidemment, et avec joie, la cause de l'enseignement catholique, nous luttions de notre mieux pour la langue, pour l'esprit français..."

disait à moi même, blance de mana un des organisateurs de de l'assemblée du 10 septembre, Faut-il faire observer que c'est le français et non le catholicisme, qui est attaqué à l'heure actuelle en Ontario; que les écoles catholiques où le français ne s'enseigne pas sont bien traitées, et par l'Etat, et par l'Orangisme; que par conséquent, avec quelque joie que nous ayons servi la cause de l'enseignement catholique, nous défendions d'abord et principalement l'enseignement français?

C'est tout ce que j'ai voulu dire, et qui prétendra que j'aurais pu dire autre chose? mais le fait que nous comme pour nos pères, la canadien-français, et que, pour nous comme pour nos pères, la

Pas plus en France qu'ici la pensée française n'est le monopole de tel ou tel groupe religieux ou philosophique: si le Canada français doit alimenter en France sa vie intellectuelle, — et, pour me part, je crois que cette nécessité puisse se contester devant la disposition graduelle à l'inexistence du français dans les administrations, la législation, le commerce, l'industrie, la plupart des professions et des métiers, et combien d'autres demaines! — il ne tient qu'à lui de le faire aux sources encore si nombreuses et si vives où la pensée française se confond avec la pensée catholique.

Pensée française, c'était tout simplement le droit de parler

français, de prier en français, d'agir, en français.

Quiconque n'admet pas ces vérités diffère avec moi sur ce qui, à mon sens, doit être à la base de notre action nationale. Consciemment ou inconsciemment, et que ce soit par des procès de tendance, des distinctions ou des réticences, il travaille contre l'intérêt français en Amérique — c'est-à-dire et tout à la fois l'intérêt canadien-français, l'intérêt acadien-français, l'intérêt franco-américain. Entre lui et moi il y a un écart que je ne puis franchir, et que rien ne me fera franchir — moins que tout le reste la perspective d'une paix qui serait pour la Société le retour au sommeil de plomb dont nous croyiens l'avoir tirée, la mort sans gloire et sans espérance.

Quant aux soupçons de sectarisme antichrétien qu'en a essayé d'accumuler sur mon compte personnel, je crois que, les blessures d'amour-propre cicatrisées et la passion refroidie, ceux-là même qui les ont conçus seront les premiers à en rougir. Qualque liberté d'opinion que j'aie réclamée pour moi et pour les autres dans les questions secondaires, et quelques fautes que j'aie d'ailleurs pu commettre, il y a un témoignage que je crois que je puis me rendre: c'est de n'avoir jamais manqué à l'appel quand il fallait se porter au secours d'une minorité catholique opprimée; et si cela n'est pas une preuve irréfutable d'orthodoxie, cela est au moins l'indice d'un certain attachement à la cause de la liberté de conscience.

En écrivant toujours à propos du Sou de la Pensée française — que la Société devait être avant tout nationale, je n'ai pas voulu dire et je ne vois pas comment l'on a pu comprendre que je voulais dire qu'elle ne devait pas tenir compte de l'intérêt religieux: j'antendais seulement, à l'encontre des partisans d'une certaine Pensée catholique française — que pour toute société nationale, catholique ou non, il y a des questions où l'intérêt religieux n'est pas nécessairement mêlé, où l'on a tort de toujours le vouloir mêler. Si vous lisez

le Statut de la Société du parler français au Canada, vous verrez que cette société n'exige pas de ses membres qu'ils soient catholiques, set-ce à dire que la Société du Parler Français mette, suivant l'expression de l'Action Sociale, " les intérêts temporels avant les spirituels et éternels? L'on veut que la Société Saint-Jean-Baptiste soit une société catholiques doi aussi; tout ce que je demande, c'est qu'elle le soit en matière de dogme seulement. Qu'y a-t-il là sur quoi nous ne puissions nous entendre?

Mon interview a aussi été critiquée pour ce que j'y disais de la pratique de promener au 24 juin, un agneau par les voies publiques, et pour les insultes dont j'arrais gratifié les administrateurs de l'Université Laval, et parmi eux tous les évêques de la province ecclésiastique de Montréal.

L'Action Sociale, qui a bien consacré une demi-douzaine de ses colonnes à la question de l'agneau, dissit dans son numéro du 4 septembre:

Que l'on trouve inopportune, dans telle circonstance déterminée, l'idée de représenter notre patron national par un personnage vivant, qu'il faille éviter que cette représentation soit trop vulgaire, que l'on recule devant les difficultés matérielles de cette représentation et que l'on critique la manière dont elle a été mise à exécution, tout cela est bien permis à tout le monde. Il y a en effet une différence facile à saisir, entre la critique d'une idée, que l'on tourne en ridicule, et la critique de la manière dont cette idée est représentée accidentellement, dans tel cas déterminé."

Je concède tout cela, et pourquoi m'y refuserais-je, puisque j'avais moi-même écrit:

"Admettons qu'en matière proposition il faille tenir compte de la signification traditionnelle des symboles; que saint Jean-Baptiste et son agneau, représentant, semble-t-il, (J'aurais ajouté ici: dans nos processions, si j'avais pu prévoir à quel point les casuistes de l'Action Sociale pousseraient leur épluchage.) le role de précurseur de la foi joué en Amérique par le peuple canadien-français, doive pour cette raison, continuer de figurer dans les processions du 34 juin: est-ce à dire qu'au moins le mode de figuration du saint, ne puisse se discuter?"

à faire un article de foi de la présence de l'agneau dans la procession du 34 juin; que pour affirmer qu'il l'a fait il faut avoir une bien mauvaise cause à défendre. Cela me satisfait, et pour quoi puisque, loin de me moquer de l'emblème religieux.

j'avais expressément, dans le passage ci-dessus, et, suivant le mot de l'Action Sociale, distingué, de "l'idée" religieuse symbolisée par l'enfant et l'agneau dans l'iconographie chrétienne, l'agneau vivant qu'on promène par les rues, c'est-à-dire "la manière dont cette idée est représentée accidentellement", dans un "cas déterminé".

Pour montrer qu'on peut trouver l'Université Laval inférieure et n'en être pas moins bon Canadien-Français, j'ai rappelé, en même temps qu'une opinion relativement récente de M. Bourasea, certaine boutade que j'avais moi-même décochée aux administrateurs de l'Université Land à propos de leur refus de se vendre à la Ville pour \$500,000. Comme, en rappelant cette boutade, je voulais seulement montrer l'illegisme de ceux qui l'avaient lue sans y trouver à redire et qui maintenant ne pouvaient souffrir qu'on critiquat l'Université, je n'ai pas cru nécessaire de la reproduire dans son contexte. Cela m'eût pourtant suffi pour prévenir l'accusation à laquelle je me suis vu en butte depuis, d'avoir insulté tous les administrateurs de l'Université, et parmi eux "tous les évêques de la Province ecclésiastique de Montréal".

J'ai en effet mon article sous les yeux. Il parut dans l'Action du 23 décembre 1911, c'est-à-dire plus d'un an et trois mois avant les élections d'avril 1913. Après avoir fait observer que le manque d'air, de lumière et d'horizon physiques agiseait sur le moral des étudiants, j'y disais:

"Il y a, à la direction même (de l'Université), des hommes qui le comprennent: le vice-recteur, M. le chancine Dauth, disait dernièrement, à une séance convoquée par l'Association Saint-Jean-Baptiste pour la discussion de ce grave problème, que le bon aménagement d'une université moderne exige au moins vingt-cinq arpents de terrain."

Et dans une note inframarginale:

"Bien entendu, je ne parle ici que de la majorité: pour ne nommer, par exemple, que M. le juge Loranger, j'en connais qui comprennent l'infériorité de Laval, et qui la déplorent."

Il ressort de ces citations:

lo Qu'il s'agissait d'un acte administratif, dont les évêques des autres diocèses s'étaient probablement, vu leur éloignement, désintéresées, et que du reste tout catholique

pouvait apprécier avec la dernière rigueur;

EQ Que, tout en jugeant cet acte séverement, j'ai excepté de mon jugement, de façon générale une partie des administrateurs, et nommément le représentant de S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal au Conseil, M. le chanoine Dauth.

L'osuvre du Sou de la Pensée française représentait pour nous, les partisans de l'action sociale et patrictique, l'aboutissement de plusieurs années d'effort patient et, je ne crains pas de le dire, désintéressé. Si, devant le spectacle d'une race quion se désame à remuer pour la défense de son existence, et qui répend par une souscription de \$15,000, j'ai été justement sévère pour les fendeurs de cheveux, je m'en applaudis; mais si dans quelque exposé ou dans quelque jugement j'ai été injuste pour de sincères amis de notre ceuvre, je le regrette. Si j'ai blessé dans leur sottise ces bonnes gene qui ne souscriraient pas une plastre pour la défense de l'école française d'Ontario, et qui mettent \$200 sur un char allégorique pour avoir le bonheur d'y voir figurer leur mioche, je m'en applaudie; mais si j'ai pu également, par certaine truculence verbale bien explicable, vous l'admettrez, chez un ancien pamphlétaire, blesser, dans un certain nombre de bons patriotes, un attachement sincère et désintéressé à la tradition de l'agneau, je le regrette. J'ai cru de mon devoir, pour expliquer le chiffre navrant de la recette, de constater que l'allocution de S. G. Mgr Bruchési sur l'agneau avait été à tort exploitée contre nous par les adversaires de la Pensés française: si j'ai pu par là mettre encore mieux en lumière la mauvaise foi ou l'ignorance de certains journalistes, je m'en applaudis; mais si l'on a vu dans mes paroles une raillerie à l'adresse de Mgr l'Archevêque, ou seulement le dessein de manquer au respect du à Sa Grandeur, je le regrette. Que pourraisje vous dire de plus, si ce n'est que dans mon interview je n'ai jamais songé à parler ocume président, et qu'il n'y a pas de sacrifice personnel que je ne fusee disposé à faire pour le bien - souf ali de me diquité -

Sur le une même de factoreme de Pensée fancaire, à la référée, je réchert pas que les opinions au faitagent dans le Société; si son au pourions sons intendre le desens se se soit que le bezontinione à détrier che les Comeries. Formaisses qu'à l'indirect de Comercation, et je neventres perfectives de la Mettre Montréal

travailler au salut d'une race qui montrerait, qu'elle ne veut pas se sauver elle-même. Je ne pourrai, et vos amis, j'en suis sûr, ne pourront pas davantage admettre que q'on événements pour reléguer l'œuvre aux oubliettes: des oppositions qui se sont multipliées avant mon interview je ne suis pas responsable, et l'on n'en doit pas tenir compte, si ce n'est pour tenter de les calmer par la persuasion, comme Beaupré, vous, d'autres et moi l'avens fait sur des tons et avec des argumente différents, mais tous avec le même résultat; et quant aux autres, si c'est vraiment mon interview qui les a suscitées, je ne vois pas pourquoi elles persisteraient un l'oeuvre étant reprise d'un commun accord par les éléments de la Société qui se combattent aujourd'hui. Il ne faut pas, sous prétexte de rétablir l'harmonie, faire le jeu de ceux qui, par raison politique ou autre, veulent entraver l'union des différents groupes français de l'Amérique ui nous blamera de notre attitude? Assurément pas notre aumonier, qui le 14 juillet dernier s'exposait aux pavés de la Vérité en célétrant une messe à bord des vaisseaux français, et, vers le même tempe, se faisait traiter de francisson pas la Croix en scuscrivant \$100 à ce que celle-ci appelle la statue de la Marianne républicaine et révolutionnaire et qu'avec Monseigneur ncus appelons plus respectueusement la statue de la France.

L'œuvre de la Pensée française telle que nous servenens comprend forcément le soutien des minorités françaises des autres provinces par la majorité française du Québec. Quoi qu'il advienns de moi, cher ami, nul ne pourra m'enlever l'honneur d'avoir fait accepter cette idée à un si grand nombre de nos compatriotes; et ce qui, j'en suis sûr, atténue à vos yeux la gravité des injures que j'aurais jetées à certains de nos précisées que j'aurais jetées à certains de nos teujours eur, et en toute circonstance, pequé de s'y endre

Je servie presque tente de qualifier mon interview

d'heureuse faute, en songeant avez quelle ferce elle a permis

a l'aumonier de la Société, Mgr l'archevêque de Montréal, de se
proponcer en faveur du momement de solinarité patriotique que
que avions créé. Désormais, quand les pusillanimes voudront

Archives de la Ville de Montréal

prédécesseurs, c'est précisément que, cette même idée, ils ont toujours, eux, et en toute circonstance, refusé de s'y rendre. Nous continuerons à défendre les minorités françaises attaquées. Et nous le ferons avec l'assentiment non équivoque des plus éminents de ceux-là même qui, sur d'autres points, ont trouvé à reprendre à mon interview. Quand les pusillanimes voudront nous empêcher de remplir envers nos compatriotes des autres provinces un devoir de frères, nous leur citerons ce passage de la réponse de S. G. Mgr Bruchési à M. le Dr Baril:

"L'archevêque de Montréal a donné son entière sympathie au mouvement organisé pour aider nos compatriotes d'une autre province, dans la légitime revendication de leurs droits. Si les prêtres ont fait preuve d'un dévouement qu'on a été forcé de reconnaître, c'est qu'ils avaient suivi la direction de leur ordinaire."

Quand nous entrames dans la Société, elle se limitait juridiquement au diocèse et pratiquement à la ville de Montréal et ella comptait deux ou trois cents membres. Nous y avens remué des idées et elle s'est élargie. Elle s'étend maintenant à toute la province et elle compte des milliers de membres; des autres provinces canadiennes et jusque de la Nouvelle-Angleterre, on commence à solliciter l'honneur d'en faire partie. Elle s'étendra et se popularisera encore davantage par l'institution du vote au deuxième degré, où nos prédécesseurs n'ont jamais voulu voir que la ruine de la Société. Nous aurons alors cette fédération des forces vives de la race que les bons patriotes appellent depuis longtemps. Quand elle se sera réalisée, cette fédération, qu'elle aux affirmé son emprise sur toute la province en attendant de s'étendre jusqu'aux deux océans, qu'elle sera devenue pour les Canadiens-Français, grace à notre vigoureuse organisation paroissiale, l'effectif par excellence de travail et de lutte, je creirai avoir entrevu l'aurore du salut national, et je pourrai, dans la joie de mon ame, dire mon Nunc dimittis. Le plan de fédération est prêt; rien ne s'oppose plus à son exécution, si seulement les hommes de bonne volonté veulent s'unir pour en assurer le succès.

Bous avions, aux dernières élections générales, parlé de

l'établissement d'une maison identique à celle de l'anglaise
Y.M.C.A.: le Conseil de direction vient de voter en principe, sur
ma proposition, la création de quatre maisons de ce genre à
Montréal seulement: l'une su centre pour toute la ville et pour
la population flottante de langue française; les trois autres
pour les trois grandes divisions de Montréal, Est, Cuest et Nord.
En ce moment même le côté financier du projet est à l'étude; à
moins de difficultés encore plus grandes que celles qui résultent
de la crise monétaire, la maison centrale pourrait être en voie
de construction avant l'été prochain.

Le Monument National restera la propriété de la Société. Pour essayer d'en augmenter le rapport, nous lui avons donné un administrateur particulier dans la personne de M. Bérubé, secrétaire du Conseil des Arts et Métiers, M. Gagnon devenant uniquement administrateur de la Caisse Nationale d'Economie, institution à laquelle îl a consacré le meilleur de sa vie et qui réclemait maintenant tout son temps.

Non seulement nous avons laissé à l'administration de la Caisse Nationale d'Economie l'indépendance relative qu'à ma prepre demande on lui avait accordée deux ans auparavant, mais nous avons pris pour règle de n'accepter personne comme sociétaire de la Caisse qui n'entre en même temps dans la Société. Avec plus de sécurité pour la Caisse, il en résultera plus d'importance pour la Société: c'est même grâce à ce genre de recrutement qu'elle a pu depuis quelques mois prendre racine par toute la province.

Diffusion de notre enseignement populaire gratuit du soir dans les quartiers excentriques; coopération avec l'admi-rable Fédération féminine, avec la non moins admirable Assistance maternelle et avec les pouvoirs publics pour les œuvres d'hygiène populaire et d'assainissement social, instances auprès de l'Etat pour faire établir des œurs d'administration publique à l'Ecols des Hautes Etudes Commerciales: voilà encore quelques idées que nous avons mises en marche, et que le moindre travail ferait aboutir.

Enfin, pour que le Secrétariat de la Saint-Jean-Baptiste devienne le foyer des œuvres sociales et patriotiques françaises au Canada, il faudra le mettre sous la direction immédiate d'un homme qui s'en fasse pour ainsi dire la cheville ouvrière en y consecrant tout son temps, et qui, doué d'une forte culture générale, représente la Société partout avec avantage. Il y a deux ans la Société n'avait pas de secrétariat en propre; c'est à notre demande que fut engagé, pour la moitié de son temps,

M. Jean-Baptiste Lagacé. Celui-ci nous a rendu des services inappréciables. Très cultivé lui-même, il a en outre montré dans l'exercise de ses fonctions un dévouement qui ne s'est jamais démenti; mais l'œuvre est devenue trop considérable pour le temps qu'il y peut consecrer. La création d'un secrétariat permanent, avec le personnel nécessaire, assurera à elle seule une vie neuvelle à la Société.

ercient opportune et possible la réalisation de ce programme, je serai heureux qu'à l'avenir comme par le passé nous travaillions ensemble pour le bien de la Société. J'ai assez confiance en leur clairvoyance patriotique et en leur désintéressement pour croire qu'ils ne se solidariseront pas avec ceux qui, d'abord pleins d'uns apparente sollicitude pour l'oeuvre de la Pensée française (au point, comme ils disaient, de la vouloir défendre contre les conséquences de mon interview), en sont venus aussitôt à l'attaquer dans son nom et dans sa nature; ni avec ceux qui, n'ayant jamais auparavant porté le moindre intérêt à nos ceuvres, entrent dans la Société à seule fin de raviver des différends dont ils ne connaissent exactement ni l'origine ni la portée.

Dans cet espoir, mon cher abbé, et ians la certitude que vous avez déjà, quant à vous, devancé le jugement de nos petis-neveux en me rendant justice, je demande la permission de continuer à me souscrire

Votre tout dévoué confrère et ami,

(S.) Other from

M. l'abbé Brosseau, Au Mont Saint-Louis. Archives de la Ville de Montréal

Montréal, 8 novembre 1913.

M. l'abbé Brosseau,

Au Mont Saint-Louis,

Montréal.

Mon cher abbé,

Ci-inclus mon dernier projet de lettre. Je suppose que le projet de réponse me sera communiqué et que nous signerons ensemble. Veuillez donc me donner un coup de téléphone quand tout sera prêt.

Bien à vous,

[1913-14]

[Partiens lette de Mr. Asselin au Comité

Montréal, ~18 novembre 1913.

E. l'abbé J.-A.-M. Brosseau,

au Mont Saint-Louis.

Mon abbé,

A l'assemblés du 10 septembre dernier, un groupe nombreux de nos amis communs se fit un devoir de désavouer l'interview que j'avais donnée à "l'Action" du 26 juillet précédent, au sujet du Sou de la Pensée Française. Dans la suite, ce même groupe nomma pour le représenter un comité composé de vous-même et de MM. J.-H. Cabana, le Dr D. Masson, le Dr G. Baril et le Dr J.-B. Prince.

Connaissant votre loyauté, et celle de vos collègues, et dens l'espoir que nous pourrions reprendre d'un commun accord les belles equires inscrites à notre programme, j'ai oru devoir transmettre par écrit au comité, pur votre intermédiaire, quelques explications relatives à mon attitude sur certains points, par exemple aur le nom même de "da Pensée Française".

Puisque le comité a bien voulu aimettre ces explications, je vois qu'il est possible de s'entendre honorablement, et je n'hésite pas à déclarer que je regrette tout ce qui dans mon interview aurait pu blesser les sentiments de mes confrères, et notamment ce qui a mun manque de respect envers l'autorité religieuse. Je profite de l'occasion pour répéter ce que j'ai déjà déclaré ailleurs, savoir, que dans mon interview du 26 juillet je n'ai jamais entendu parler comme président, mais ceulement en mon mon

Archives de la Ville de Montréal

personnel.

Espérant que l'expression de mes regrets satisfera le comité et ceux qu'il représente, je vous remercie, mon cher Abbé, du grand intérêt que vous portez à toutes nos ceuvres nationales, et je me souscris

votre corrègue et uni tent devni confin

Ohin Aseli.

[21-819]

[Répass du tomité

Montréal, 19 novembre 1913.

M. Olivar Asselin,

Président de la Société Saint-Jean-Eaptiste.

Monesieur,

Je suis heureux de vous dire qu'après avoir admis vos explications préliminaires le comité dont je fais partie déclare accepter l'expression de vos regrets à l'adresse devoeux que votre interview du 10 septembre aurait pu blesser.

La démarche que vous faites honore votre patriotisme: vous mettez plus haut que votre amour-propre les grandes oeuvres que peut accomplir notre société.

Les grandes oeuvres rencontrent toujours des obstacles; vous admettrez avec nous que le succès de ces oeuvres sera toujours la meilleure réponse à toute critique, et que le président d'une société comme la nôtre doit entité qu'il set, selon votre expression, un ancien pamphlétaire.

Je vous remercie de reconnaître la loyauté de notre comité et de ceux qui en vous blamant n'ont agi que par devoir. Quant à ce qui me concerne, vous savez pourquoi j'aime à me dévouer aux ceuvres nationales, c'est que tout ce qui fortifie la race française en Amérique tend à fortifier en même temps le catholicisme.

Espérant que votre let me et notre réponse mettront fin à une dissension regrettable en notre société, notre comité

vous prie d'agréer l'assurance de ses meilleurs sentiments. Veuillez me croire

Votre tout dévoué,

J. a.m. Brosseau Phi Secretaire du Comité.

Montréal, 29 novembre 1915.

M. le capitaine Alfred Larcoque,

S.-Zotique,

Comté de Soulanges.

Mon cher Larocque,

Moi qui ai vu quel homme d'acier tu deviens sous le harnais militaire, et qui ai tant de fois éprouvé ta généreuse anitié, tu ne saurais croire combien je serais heureux de t'avoir à nes côtés, dans notre régiment. Nous aurons surtout besoin d'une vigoureuse discipline. Je om is que je pourrais te faire nommer au commandement d'une de nos quatre compagnies, ce qui, durant le service, te donnerait, en solde et en allocations, plus de \$200 par mois, et qui, en cas de mort, assurerait la subsistance de ta famille. Ecris noi si cette proposition t'intéresse, et je prendrai ton nom pour le soumettre à Desrosiers, à son arrivés.

pensioned sa femme, il viendra comme major. Se serait pour nous une acquisition de premier ordre. Avec quatre ou cinq homme comme lui et toi, je ne serais pas en peine pour l'avenir.

J'ai vivement regretté de n'être pas au bureau quand tu es venu me voir. La prochaine fois que tu viendras à Montréal, veuilles donc me prévenir une journée à l'avance.

Mes amitiés respectueuses à Madame Larcoque, et crois-moi Ton vieil ami.

Olin Fealin

Archives de la Ville de Montréal

Rue S.-Jacques, 74.

On Albert Language

Montréal, 13 décembre 1913.

Mon cher abbé,

Puisqu'il était convenu que je pourrais un peu plus tard publier ma lettre d'explications, je n'ai pas cru nanquer à la délicatesse en la publiant: vous la trouverez dans l'Action de ce jour. Ceux qui ont trouvé les explications raisonnables ne trouveront pas à redire à ce qu'elles voient le jour. M'interdire de les publier, ou me demander de le faire quand elles n'auraient plus aucune actualité, ce serait virtuellement prétendre qu'on n'a pas le droit de s'expliquer avec Monseigneur; qu'on a seulement le droit de s'excuser. Mombre de gens qui n'ont lu que ma prenière lettre (je veux dire celle qui a paru la prenière) l'ont trouvée sans dignité: non seulement je n'ai pas la force de me nettre à quatre pattes, mais je n'ai pas celle de laisser dire ou laisser croire que je m'y suis mis. Mettez-vous à ma place, et vous reconnaîtrez que j'ai eu raison.

Cordialement à vous,

Soa.

Montréal, 13 juin 1914.

MM. les Directeurs

de la Société Saint-Jean-Baptiste,

Mes chere collègues,

Comme vous le savez, un article de notre constitution nous oblige à prendre parmi les anciens présidents quatre membres du Conseil. Vous avez pu constater par vous-même l'impossibilité où nous sommes d'obtenir des quatre anciens présidents élus en 1913 une bonne moyenne de présence. Vous avez pu constater aussi la peine que nous éproyons à réunir aux séances du Conseil un nombre de directeurs suffisant pour délibérer. Vu les ceuvres importantes que nous avons entreprises et tout le travail urgent que nous avons à faire, je crois que nous avons le devoir de compléter et, dans la mesure du pessible, renforcer la composition actuelle du Conseil.

Pour ma part, je vous offre ma démission comme président.

Si veus croyez que je puisse être utile à la Société, je continuerai à la servir comme directeur. Dans le cas contraire, je me retirerai avec le plus grand plaisir, assuré que je suis que les principales idées que nous avons préconisées ensemble — encouragement aux minorités françaises des autres previnces, guerre à la mortalité infantile (par l'assainissement du logement), constitution de la Société en fédération, érection d'une maison véritablement nationale sont maintenant en bonne voie d'exécution; et, d'autre part,

impatient de reprendre une liberté de parole à laquelle je tiens plus qu'à tout autre chose, et avec laquelle je sens que mes fonctions actuelles ne sont pas toujours compatibles.

Je suggèrerais que mon successeur fut élu avec l'entente qu'il démissionnera à l'automne pour passer à son tour parmi les <u>Anciens</u>. Le Conseil compterait alors deux directeurs de plus. En exigeant des directeurs actuels une plus grande assiduité on fortifierait encore le Conseil.

Vous seriez bien aimable d'accepter ma démission dès la prochaine séance.

Respectueusement à vous,

Sometime Sometime Since She will be supply the state of t